

## **Barème**

## **TRANSACTION**

Barème des honoraires de l'agence 2021	
Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 19 999€	2000€ TTC
De 20 000€ à 49 999€	3500€ TTC
De 50 000€ à 99 999€	5000€ TTC
De 100 000 à 299 999€	5,5% TTC
De 300 000€ à 499 999€	5% TTC
De 500 000€ à 699 999€	4,5% TTC
De 700 000€ à 999 999€	4% TTC
Au delà de 1 000 000€	3% TTC

Mandat de vente : Honoraires TTC à la charge du vendeur calculés sur le prix de vente du bien.

Mandat de recherche : Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur calculés sur le prix de vente du bien.

Hors VEFA, Immobilier d'Entreprise ou Commerces et Droit au Bail pour lesquels les honoraires sont établis sur demande.

## **LOCATION**

Barème des honoraires de l'agence 2021		
Honoraires Bailleur	Honoraires Locataires	
Entremise, négociation, visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 5€TTC/m2 habitable	Visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 5€TTC/m2 habitable	
Frais d'état des lieux (hors huissier) : 1,5€TTC/m2 habitable	Frais d'état des lieux (hors huissier) : 1,5€TTC/m2 habitable	

Hors location à usage professionnel pour lesquels les honoraires sont établis sur demande

## **ESTIMATION**

Barème des honoraires de l'agence (2020)		
Dans le cadre d'une estimation bancaire ou notariale	180€ TTC	

Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur inclus. Les honoraires sont dus :

- Pour une vente immobilière : à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire.
- Pour une location d'habitation : le jour de la signature du bail de location.